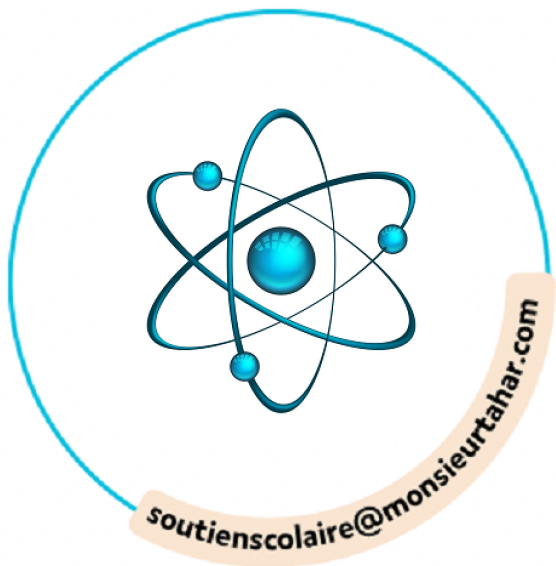


GEOGRAPHIE CORRIGE



CHAPITRE 7

J'apprends et je construis mes compétences

1 Je fais ma fiche de révision

Le vocabulaire

Puissance : territoire qui détient la capacité à exercer une influence économique, diplomatique, militaire et culturelle sur d'autres territoires.

Francophonie : dispositif institutionnel organisant des relations politiques et de coopération entre 77 États et gouvernements pour promouvoir la langue française.

Soft power : capacité d'un acteur politique (État, groupe d'États, firme transnationale) à influencer d'autres acteurs politiques sans recourir à la force.

Les repères géographiques

Les 5 États francophones : Sénégal, Vietnam, Canada, Maroc, Côte d'Ivoire, etc.

Les 5 membres du conseil de sécurité de l'ONU : États-Unis, Royaume-Uni, France, Russie, Chine.

Les grands pôles économiques mondiaux dont l'UE : l'Amérique du Nord, l'Union européenne, l'Asie orientale.

Les États membres de l'UE : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique,

la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Tchéquie.

Les territoires ultramarins français : les élèves doivent pouvoir identifier et localiser la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion, Mayotte, La Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française.

Les acteurs

Union européenne : union politique et économique instituée en 1992 entre des États européens.

ONU : Organisation des Nations unies, fondée en 1945 pour garantir la paix et la sécurité

FMI (Fonds monétaire international) : institution internationale dont le rôle est d'assurer la stabilité financière et d'encourager la coopération monétaire.

Banque mondiale : institution financière de l'ONU dont le rôle est d'aider les pays en difficulté économique

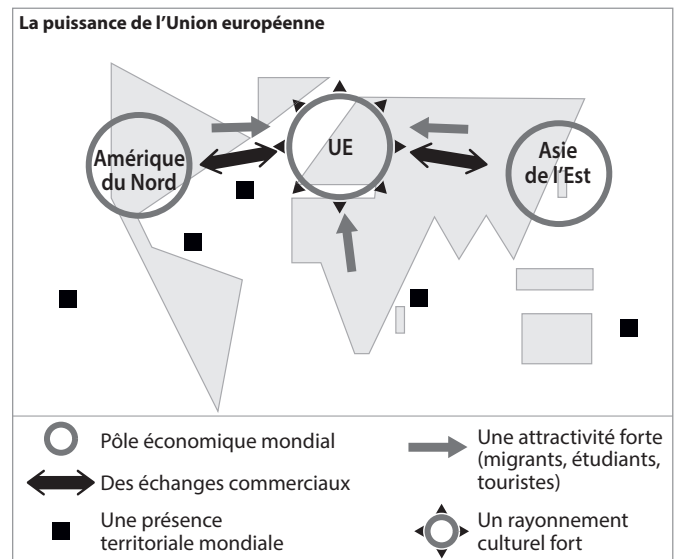
2 Je teste mes connaissances

Exercice 1

- 1. Guadeloupe ; 2. Martinique ; 3. Guyane ; 4. Polynésie française ; 5. Mayotte ; 6. La Réunion ; 7. La Nouvelle Calédonie.
- A. Canada ; B. Maroc ; C. Égypte ; D. Vietnam ; E. Belgique ; F. Côte d'Ivoire.

Exercice 2

Titre : La puissance de l'Union européenne



3 J'analyse et je comprends un document : un graphique

Questions

Question 1 : Il s'agit d'un graphique, plus précisément d'un diagramme en barres, représentant le volume des échanges commerciaux entre l'Union européenne et ses principaux partenaires en 2020. Le graphique présente pour chacun de ces derniers les importations et les exportations européennes. Les données proviennent d'Eurostat, une source institutionnelle fiable. L'unité de mesure est en milliards d'euros.

Question 2 : Les États-Unis sont le principal pays d'exportation de l'Union européenne car c'est à eux qu'elle vend le plus, à hauteur de plus de 400 milliards d'euros. Elle importe principalement de Chine car c'est à ce pays qu'elle achète le plus, à hauteur d'un peu moins de 400 milliards d'euros.

Question 3 : Les principales régions du monde avec lesquelles commerce l'Union européenne sont l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie de l'Est et du Sud.

Question 4 : Les pays avec lesquels la balance commerciale est excédentaire sont les États-Unis, la Suisse et la Turquie.

Question 5 : La puissance commerciale européenne repose sur des FTN puissances (Total, LVMH, British Petroleum, Axa, etc.), des places boursières importantes (CAC40 à Paris, London Stock Exchange à Londres, etc.), et des infrastructures de transports (grands ports de commerce dont ceux de la *Northern Range* tels Rotterdam ou Hambourg).

Vers le brevet – Sujet guidé

Exercice 1

Réponses

Question 1 : L'armée française est particulièrement présente en métropole, dans les territoires ultramarins français, mais aussi à l'étranger, en Afrique de l'Ouest et au Moyen-Orient.

Question 2 : La puissance militaire française repose sur plusieurs outils : une armée terrestre de plusieurs milliers d'hommes et une marine présente sur plusieurs mers et océans. Elle dispose aussi de l'arme nucléaire.

Question 3 : La France coopère militairement avec l'Union européenne, l'OTAN et l'ONU.

Question 4 : Les forces de souveraineté sont déployées sur le territoire national pour le protéger et garder son indépendance.

Question 5 : L'outil militaire contribue à la puissance de la France car il lui permet de protéger son territoire, de défendre ses intérêts économiques et sa population. Cela lui permet également d'influencer d'autres acteurs politiques, que ce soient des États ou des institutions internationales : c'est le *hard power*.

Exercice 2

1. Je repère et je définis les mots-clés

Puissance : territoire qui détient la capacité à exercer une influence économique, diplomatique, militaire et culturelle sur d'autres territoires

2. Je délimite le sujet

L'élève veillera à prendre en compte des exemples qui montrent la puissance sur le monde entier. Il devra prendre garde aussi à bien équilibrer ses informations sur les deux acteurs concernés : la France et l'UE.

3. Je mobilise le vocabulaire spécifique

Territoires ultramarins : territoire éloigné de la métropole, composé pour la France des cinq départements et régions d'outre-mer (DROM), des collectivités d'outre-mer (COM) et des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

Arme nucléaire : arme de dissuasion et de destruction massive. Seul neuf pays possèdent aujourd'hui l'arme nucléaire.

Réseaux diplomatiques : ensemble des ambassades, consulats et représentations permanentes dans les institutions internationales (ONU, OTAN, etc.) pour représenter un État et promouvoir ses intérêts.

Institutions internationales : organisation rassemblant plusieurs États qui coopèrent dans un ou plusieurs domaines.

ONU : Organisation des Nations unies, fondée en 1945 pour garantir la paix et la sécurité.

G7 : groupe de concertation internationale réunissant trois États de l'UE (Allemagne, France, Italie) ainsi que les États-Unis, le Canada, le Japon et le Royaume-Uni.

4. J'organise mon développement en trois parties

I. La présence territoriale : on pourra évoquer l'étendue des territoires ultramarins français et européens qui leur confèrent une grande ZEE. On pourra montrer également que les FTN françaises et européennes présentes dans le monde entier assurent leur puissance économique.

II. Le rôle militaire : il faudra montrer que si la France est une puissance militaire, l'UE n'exerce qu'un rôle minime dans ce domaine.

III. L'action diplomatique : on mentionnera la présence de la France en tant qu'acteur international majeur (ONU, G7). On soulignera que l'UE peine à parler d'une seule voix politique.

Vers le brevet blanc – Sujet blanc

Exercice 1

Réponses

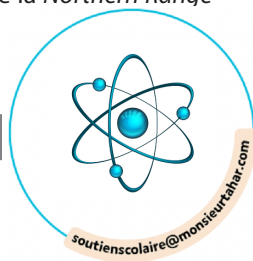
Question 1 : Les musées français coopèrent avec plusieurs régions du monde : l'Amérique du Nord et en particulier les États-Unis, le Moyen-Orient et en particulier les Émirats arabes unis, et l'Asie du Sud et de l'Est, et en particulier la Chine et l'Inde.

Question 2 : L'Union européenne entretient des relations commerciales fortes avec l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) et l'Asie orientale (Chine, Corée du Sud, Japon).

Question 3 : Les pays avec lesquels la balance commerciale de l'Union européenne est déficitaire sont la Chine, la Russie, le Japon, la Norvège et la Corée du Sud.

Question 4 : La puissance culturelle est évoquée par le document 1. La puissance économique est évoquée par le document 2. Les puissances militaire et politique ne sont pas abordées par les documents.

Question 5 : La France et l'Union européenne sont des acteurs économiques puissants. L'UE est le premier pôle commercial du monde avec un quart de la richesse produite par an. La France reste la 6^e puissance économique mondiale en 2020. L'influence culturelle de la France est aussi forte grâce à son tourisme, son réseau diplomatique ou d'instituts français. En revanche, le rayonnement culturel européen est moindre et se limite à la défense de valeurs (démocratie, paix, liberté) ou des droits de l'homme. Il est l'addition du rayonnement des cultures nationales. L'influence géopolitique de la France et de l'Union européenne est également inégale. Si la France reste un acteur politique mondial de premier plan, l'Union européenne a un poids faible dans les relations internationales.



Exercice 2

1. Développement construit

Le développement construit peut suivre le plan proposé par le sujet. Il pourra d'abord décrire les différents aspects de la puissance européenne (puissance économique et culturelle) avant d'en évoquer les faiblesses.

I. Le premier pôle commercial du monde : un quart de la richesse y est produit chaque année / l'Euro, monnaie unique, puissance des places boursières et des banques / des FTN européennes puissantes.

II. Un soft power attractif : promotion de valeurs et des droits de l'homme / un riche patrimoine culturel / un territoire attractif pour les touristes, les étudiants mais aussi les migrants.

III. Un poids politique relatif : une politique étrangère commune peu efficace / concurrence des pays émergents dans un monde multipolaire / de fortes inégalités territoriales.

2. Utilisez des repères

- Trois pays francophones et leur continent : le Canada (Amérique), Côte d'Ivoire (Afrique), Vietnam (Asie).
- A. océan Atlantique ; B. océan Indien ; C. océan Pacifique.
- Les flèches ont été choisies pour représenter les échanges commerciaux. Par le mouvement qu'elles indiquent, elles symbolisent les flux de marchandises qui circulent entre les différentes régions du monde identifiées sur la carte.

